



DOSSIER DE PRESSE
Hôtellerie & Restauration
La prévention sur un plateau !

Contact presse

Jean-Denis Clary - ingénieur conseil - jean-denis.clary@carsat-sudest.fr

Conférence de presse

Jeudi 1^{er} février 2024 - Nice

Le secteur de l'hôtellerie-restauration, très implanté en Paca et Corse, est marqué par de nombreux accidents du travail et des maladies professionnelles (AT/MP). C'est pourquoi, la Carsat Sud-Est s'est impliquée pendant plus de quatre années à lutter contre les risques professionnels de la profession avec un programme spécifique de prévention permettant d'accompagner les professionnels du secteur.

En tant qu'organisme du régime général de la Sécurité sociale, la Carsat Sud-Est est investie de missions de gestion et de prévention des risques professionnels. En ce sens, elle multiplie les actions pour contribuer à la réduction du nombre et de la gravité des accidents de travail et améliorer les conditions de travail des salariés.

Pourquoi un plan d'actions de prévention Hôtellerie-Restauration ?

Parce que c'est un secteur fortement implanté en Paca/Corse...

L'hôtellerie-restauration est un secteur en essor et très dynamique en Paca/Corse, avec la construction de nouveaux établissements et l'implantation de nouvelles chaînes hôtelières en continu. La région Paca est la première destination des touristes français. Elle est en deuxième place du classement concernant l'accueil des touristes étrangers. En régions Paca et Corse, on compte plus de 3 000 hôtels et près de 29 000 salariés (16% de l'activité salariée nationale du secteur).

... avec une sinistralité importante

L'hôtellerie en Paca/Corse se trouve au 11^{ème} rang des activités les plus accidentogènes avec 1 069 accidents avec arrêt en 2017 et une sinistralité en constante dégradation entre 2013 et 2017.

Les accidents les plus fréquents sont ceux liés aux manutentions manuelles (45% du total des AT), aux chutes de hauteur (14%) et aux chutes de plain-pied (13%).

Les Troubles Musculosquelettiques (TMS Tableau 57) représentent 100% des maladies professionnelles de l'activité (33 en 2017). Ces maladies prises en charges sont en forte augmentation : 65 % sur 2015-2017.

Les risques de l'activité sont également des priorités de prévention pour la Carsat Sud-Est (TMS, chutes de plain-pied, CMR, RPS).

...la prévention comme levier de performance et d'attractivité dans cette profession.

Dans un contexte de recrutement difficile, et de fortes exigences clients, accompagner les hôteliers sur des actions de prévention permettant d'améliorer les conditions de travail, participer à la réduction des AT et de l'absentéisme, préserver la ressource humaine (pilier social du développement durable) devient un enjeu essentiel pour attirer et fidéliser de nouveaux talents et rester compétitifs.

Programme prévention Hôtellerie-Restauration 2018-2022



Quels sont nos axes pour agir sur la sinistralité ?

- **Accompagner** la montée en compétences des établissements hôteliers dans la gestion de leurs risques professionnels pour réduire les TMS et les chutes grâce à des aides techniques et une réflexion sur la conception des lieux et des situations de travail et prévenir les RPS grâce à des accompagnements adaptés et une orientation vers des consultants.
- **Améliorer** l'organisation de la prévention, les moyens humains de pilotage et la formation des dirigeants et des salariés.
- **Réduire les risques** auxquels sont exposés les personnels des services maintenance.

Le bilan de nos quatre années d'actions

Le programme de prévention menée par la Carsat Sud-Est sur le secteur Hôtellerie Restauration a concerné trois activités :

- La partie **hébergement** dont la préparation des chambres
- La partie **restauration**
- La partie **entretien et maintenance des équipements** des Hotels-Restaurants.

Un accompagnement au plus près de la profession sur les quatre dernières années

- Plus de **150 hôtels suivis** par les intervenants entreprises de la Carsat Sud-Est (Ingénieurs Conseil et Contrôleurs de Sécurité)
- Plus de **3 000 heures d'intervention** et plus de 1000 visites
- Plus de **12 000 salariés impactés**, plus de 120 BTS en lycées hôteliers formés (Lycée PIC Toulon, lycée AUGIER Nice)
- **5 webinaires** avec près de 260 participants parmi lesquels des directeurs, des enseignants et étudiants, des hôteliers...
- La rédaction de plus de **300 questionnaires** en entreprises par les préventeurs de la Carsat Sud-Est pour évaluer les actions menées auprès des entreprises et améliorer l'offre de services de la Carsat...et des retours très encourageants !

ACCOMPAGNEMENT

150 hôtels suivis en Paca & Corse



dont **40%**
intègrent un
service de
restauration
traditionnelle

3 000 établissements suivis à distance

+ **12 000**
salariés impactés par ces actions

+ **3 000**
heures d'intervention des
préventeurs Carsat Sud-Est

Des évolutions notables d'équipement :

- **Hébergement** : A fin 2022, **58% des hôtels** suivis répondent au socle prévention étages dont l'objectif et de réduire significativement les manutentions lors de la préparation des chambres (36% en 2019)
- **Service maintenance** : **70% des hôtels** suivis ont des aides à la manutention et 24% ont des armoires ventilées pour le stockage des produits chimiques
- **Cuisines** : des Hôtels très bien équipés **avec 90% en sols antidérapants et 93% en hottes extraction** haute performance pour assainir l'air des cuisines.

Le renforcement des partenariats

La Carsat Sud-Est a multiplié le rapprochement avec ses partenaires et les acteurs du secteur pour mieux faire passer son message de prévention et gagner en efficacité.

- **La signature d'une convention avec Accor Invest (Novotel, Mercure, Sofitel, IBIS, Formule 1, ...**

Cette convention, signé entre Accor Invest, la Cram Ile-de-France et la Carsat Sud-Est a pour objectif d'améliorer la prévention des risques.

Ce partenariat a eu une portée d'action vers plus de 700 salariés en Paca-Corse. Il a permis :

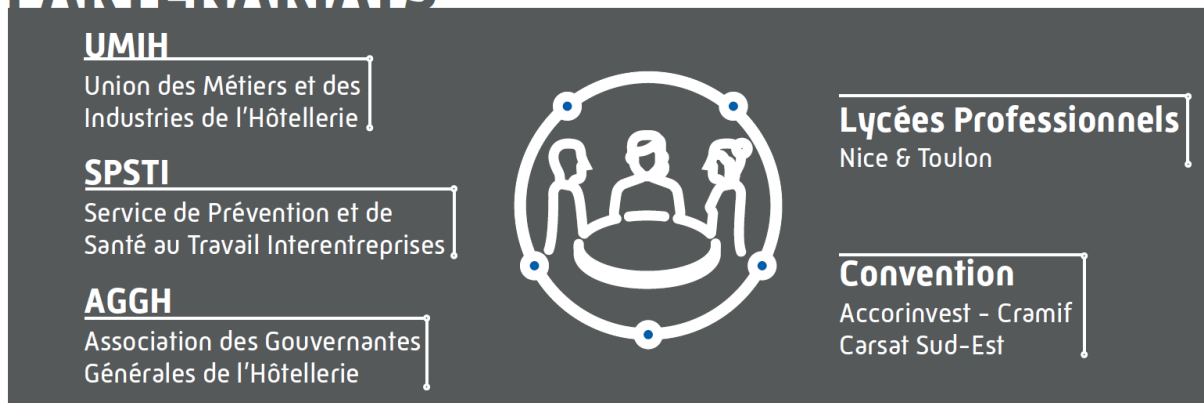
- La **formation de 34 directeurs d'hôtels** du groupe en Paca-Corse au module « *la prévention des risques professionnels : un levier de performance de votre hôtel* ».
- L'accompagnement sur des **conceptions de lieux de travail** pour intégrer la prévention des risques au plus tôt (cuisines, nouveaux hôtels, ...)
- La formation de responsables HSE-QVT et RH en « **analyse des accidents de travail** » avec la transmission en interne des compétences acquise
- L'accompagnement des hôtels F1 (Paca et IdF) sur la problématique de **gestion du linge**.

Au-delà de cette convention, la Carsat Sud-Est a renforcé ses partenariats pour étendre la portée des messages de prévention avec :

A noter

- **L'AGGH**, association nationale professionnelle qui regroupe des gouvernants et des gouvernantes générales de l'hôtellerie.
- les **lycées professionnels** Nice & Toulon
- Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie
- les Services de prévention et de santé au travail
- la **DREETS** Paca et les Centres d'animation, de ressources et d'information sur la formation et les Observatoires régionaux de l'emploi et de la formation

PARTENARIATS



Des actions de communication renforcées

La Carsat Sud-Est s'est appuyée sur une communication multicanale pour informer le plus grand nombre d'hôteliers et de restaurateurs.

- Des **témoignages réalisés** (vidéos et articles) pour partager des réussites
- **Participation** et **intervention** lors de réunions et des manifestations avec les professionnels de l'hôtellerie-restauration et les organisations professionnelles
- **Animation de webinaires** pour exposer les bonnes pratiques de conception
- Campagnes **d'e-mailing**
- Des **parutions** dans les médias spécialisés

Des aides financières avec 9 millions d'euros sur 4 ans

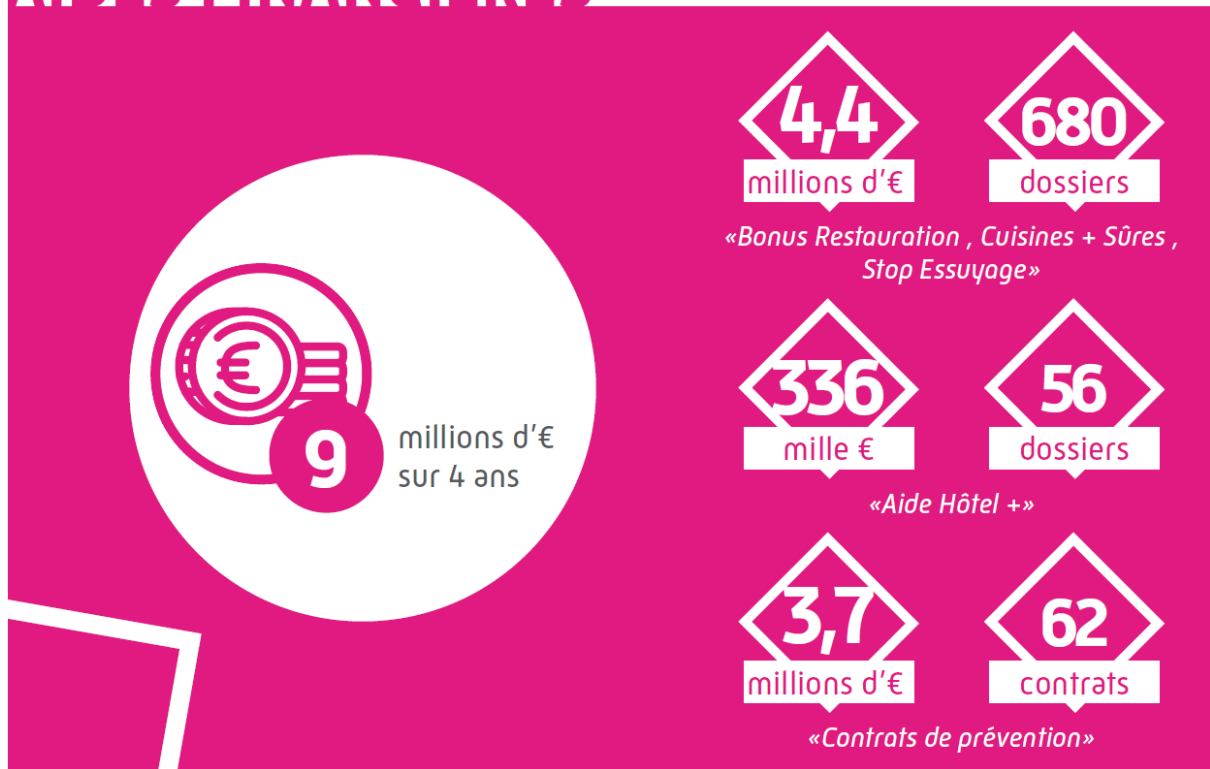


La Carsat Sud-Est a aussi aidé le secteur Hôtellerie-Restauration par le biais d'aides financières.

Cela s'est concrétisé via :

- Les aides « **Bonus Restauration** », « **cuisines + sûres** » et « **Stop Essuyage** » avec le traitement de **680 dossiers** pour une aide financière de **4,4 millions €** qui ont financé des hottes double & triple flux, des sols, des autolaveuses, des lave-batteries...
- L'aide « **Hôtel +** » : avec le traitement de **56 dossiers** pour une aide financière de **336 000 €** qui ont financé des nettoyeurs vapeur, des lève-lits, des Fixacouette®, des chariots motorisés...
- **62 contrats de prévention signés**, soit **3.7 millions €** d'aides

AIDES FINANCIÈRES



La Carsat Sud-Est : l'assureur des risques professionnels pour les entreprises et leurs salariés

Branche de la Sécurité sociale, l'Assurance Maladie - Risques professionnels est l'assureur obligatoire des entreprises du régime général pour les AT/MP et les accidents de trajet.

Dans ce cadre, l'Assurance Maladie – Risques professionnels s'appuie dans les territoires sur le réseau des organismes de la Sécurité sociale :

- Les Cnam reconnaissent le caractère professionnel des accidents et des maladies et indemnisent les victimes (soins, indemnités journalières, rente ou capital)
- Les Carsat imputent à chaque employeur les accidents du travail/trajet et les maladies professionnelles qui relèvent de son activité, puis calculent et notifient pour l'année à chaque employeur son taux de cotisation (recouvrée par les Urssaf)

Dans leurs missions de prévention, les Carsat :

- accompagnent les entreprises dans leurs démarches de prévention des risques professionnels afin de diminuer la fréquence et la gravité des AT/MP,
- accompagnent les salariés victimes d'AT-MP pour diminuer le risque de désinsertion professionnelle (service social).



Carsat Sud-Est
35, rue George
13386 Marseille Cedex 20

**Retrouvez notre offre de services et des solutions
prévention :**
carsat-sudest.fr/hôtellerie-restauration
solutionspreventionlemag.fr

